



Inscription au stage d'été

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ___/___/___/___ - ___/___/___/___ - ___/___/___/___

J'autorise les Cours Candelier Musique à utiliser la photographie de mon enfant, ou de moi-même (si je suis élève) pour faire connaître l'école Cours Candelier Musique.

Adresse mail : _____

Nom du responsable légal : _____

Nom des parents : _____ / _____

Comment avez-vous connu notre stage d'été : _____

Discipline(s) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Saxophone |
| <input type="checkbox"/> Chant | <input type="checkbox"/> Solfège |
| <input type="checkbox"/> Violon | <input type="checkbox"/> Batterie |
| <input type="checkbox"/> Flûte traversière | <input type="checkbox"/> Clarinette |
| <input type="checkbox"/> Guitare | <input type="checkbox"/> Guitare/chant |
| <input type="checkbox"/> Trompette | |

Je joins une photo d'identité et 150 euros pour les droits d'inscription.

Toute inscription est due en totalité, aucun remboursement pour aucune raison ne sera effectué.

Par signature de ce document le règlement du stage est accepté.

Date : ___/___/___

Signature des parents ou de l'élève si majeur

Règlement du stage

Le stage de musique proposé par les Cours Candelier Musique s'adresse à tous les musiciens, aussi bien à ceux qui préparent des examens, des concours (conservatoire et autres) qu'aux musiciens amateurs désirant se perfectionner ou découvrir un instrument. Les élèves mineurs sont acceptés.

Participer à un stage, c'est la possibilité de réaliser ses objectifs : entretenir son jeu, approfondir sa pratique, préparer un concours ou simplement découvrir un instrument. Les stages se déroulent aux Cours Candelier Musique. L'encadrement musical du stage est assuré par une équipe de professeurs. Les professeurs sont des artistes/enseignants des Cours Candelier Musique.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition. Toute dégradation est facturée soit, à eux-mêmes soit, à leurs représentants légaux et peut entraîner une exclusion immédiate. Les stagiaires s'engagent à respecter les règles de vie en collectivité. Il est formellement interdit de fumer et d'introduire de l'alcool ainsi que tout produit illicite dans l'enceinte des locaux. Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Les cours seront dispensés sous l'entière responsabilité des professeurs en fonction des niveaux respectifs. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs. Tout stage commencé est dû. Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité, en cas de vols ou de détérioration d'instruments, ou d'objets personnels pour lesquels, il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation. Accueil des mineurs : les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité du professeur pendant les cours selon l'emploi du temps défini en début de stage. En dehors des cours, les stagiaires sont sous la responsabilité du tuteur légal. Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signée au début du stage, par le tuteur légal de l'enfant. Une restitution sera organisée à la fin du stage ; chaque stagiaire s'engage à renoncer à ses droits d'interprète et à son droit à l'image durant le stage auquel il participe. L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par les organisateurs pour tout manquement grave au présent règlement.

La direction

Mathilde Flament

